

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE VOILE ADAPTÉE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2022

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE VOILE ADAPTÉE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2022

Sommaire

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	3 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 13

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE VOILE ADAPTÉE

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE VOILE ADAPTÉE, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE VOILE ADAPTÉE au 30 septembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

APSV comptables professionnels agréés inc.
1

APSV comptables professionnels agréés inc.

Montréal, le 8 décembre 2022

¹ Par Sébastien Vandal, CPA auditeur

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE VOILE ADAPTÉE
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
PRODUITS		
Subventions	87 637 \$	56 955 \$
Activités de levée de fonds	85 253	74 811
Dons sans reçus	18 172	37 415
Dons avec reçus	13 929	43 060
Contributions à la voile	11 780	11 905
Don loyer gratuit	3 806	3 806
Autres revenus	3 502	3 438
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	2 398	2 732
Événements	1 495	745
Ventes diverses	1 469	-
Subvention prêt CUEC	-	20 000
	<u>229 441</u>	<u>254 867</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	179 786	120 043
Frais d'opération	36 285	21 731
Activités de levée de fonds	18 260	10 053
Amortissement des immobilisations	17 457	12 213
Assurances	9 511	8 959
Honoraires professionnels	8 730	4 487
Événements	5 912	535
Programme de soutien à la voile adaptée	4 177	-
Loyer	3 806	3 806
Intérêts et frais bancaires	3 560	3 513
Formation	1 537	1 779
Télécommunications	1 198	1 953
Autres	141	-
	<u>290 360</u>	<u>189 072</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(60 919) \$</u></u>	<u><u>65 795 \$</u></u>

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE VOILE ADAPTÉE
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2022

	2022			2021	
	Investi en immobilisa- tions	Affecté (note 9)	Non affecté	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	35 015 \$	118 500 \$	95 733 \$	249 248 \$	183 453 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(15 059) ⁽¹⁾	-	(45 860)	(60 919)	65 795
Acquisition d'immobilisations	46 256	-	(46 256)	-	-
Utilisation de l'exercice (note 9)	-	(70 021)	70 021	-	-
Affectation de l'exercice	-	<u>14 295</u>	<u>(14 295)</u>	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>66 212 \$</u>	<u>62 774 \$</u>	<u>59 343 \$</u>	<u>188 329 \$</u>	<u>249 248 \$</u>

(1) Solde composé de :

Amortissement des immobilisations	(17 457)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>2 398</u>
Total	<u>(15 059)</u>

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE VOILE ADAPTÉE

BILAN

30 SEPTEMBRE 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	150 106 \$	258 933 \$
Débiteurs (note 3)	34 127	8 558
Frais payés d'avance	<u>1 844</u>	<u>-</u>
	186 077	267 491
IMMOBILISATIONS (note 4)	<u>79 155</u>	<u>50 356</u>
	<u><u>265 232</u></u> \$	<u><u>317 847</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	<u>23 960</u> \$	<u>13 258</u> \$
DETTE À LONG TERME (note 7)	40 000	40 000
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 8)	<u>12 943</u>	<u>15 341</u>
	<u>52 943</u>	<u>55 341</u>
	<u>76 903</u>	<u>68 599</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	66 212	35 015
AFFECTÉ (note 9)	62 774	118 500
NON AFFECTÉ	<u>59 343</u>	<u>95 733</u>
	<u>188 329</u>	<u>249 248</u>
	<u><u>265 232</u></u> \$	<u><u>317 847</u></u> \$

APPROUVÉ,

_____, administrateur

_____, administrateur

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE VOILE ADAPTÉE
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(60 919) \$	65 795 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	17 457	12 213
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 398)	(2 732)
Subvention prêt CUEC	<u>-</u>	<u>(20 000)</u>
	(45 860)	55 276
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(25 569)	5 850
Frais payés d'avance	(1 844)	-
Créditeurs	<u>10 701</u>	<u>2 319</u>
	<u>(62 572)</u>	<u>63 445</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(46 256)</u>	<u>-</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	<u>-</u>	<u>20 000</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(108 828)	83 445
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>258 934</u>	<u>175 488</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>150 106</u></u> \$	<u><u>258 933</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE VOILE ADAPTÉE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 SEPTEMBRE 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association a été constituée le 24 avril 1997 comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la loi de l'impôt sur le revenu.

L'association permet aux personnes ayant des incapacités physiques et/ou sensorielles, même très sévères, d'améliorer leur qualité de vie et leur intégration dans la communauté par la pratique de la voile de façon autonome au Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Activités de financement

Les revenus des activités de financement sont comptabilisés lorsque les activités bénéfiques ont lieu.

Revenus autonomes

Les revenus de contributions, d'adhésion des membres et inscriptions, soient les revenus reliés aux activités, sont comptabilisés lorsque ces activités ont lieu.

Apports reçus sous forme de services

Les apports reçus sous forme de biens ou de services sont constatés à leur juste valeur lorsqu'il s'agit de biens ou de services qui sont utilisés dans le cours normal des activités et qu'ils auraient dû être achetés par l'organisme s'ils n'avaient pas été reçus à titre gratuit.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthode	Périodes
Bateaux	Amortissement linéaire	10 ans
Autres équipements	Amortissement linéaire	3 ans
Matériel informatique	Amortissement linéaire	3 ans

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE VOILE ADAPTÉE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 SEPTEMBRE 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. DÉBITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Subventions à recevoir	18 102 \$	6 330 \$
Dons à recevoir	10 250	417
Taxes à la consommation à recevoir	5 775	1 791
Comptes clients	<u>-</u>	<u>20</u>
	<u>34 127 \$</u>	<u>8 558 \$</u>

4. IMMOBILISATIONS

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Bateaux	236 079 \$	169 600 \$	66 479 \$	50 356 \$
Autres équipements	52 066	47 631	4 435	-
Matériel informatique	<u>12 361</u>	<u>4 120</u>	<u>8 241</u>	<u>-</u>
	<u>300 506 \$</u>	<u>221 351 \$</u>	<u>79 155 \$</u>	<u>50 356 \$</u>

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE VOILE ADAPTÉE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 SEPTEMBRE 2022

5. CRÉDITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	11 406 \$	5 473 \$
Salaires et vacances à payer	<u>12 554</u>	<u>7 785</u>
	<u>23 960</u> \$	<u>13 258</u> \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose de limite de crédit sur cartes de crédit totalisant 9 000 \$ (16 000 \$ en 2021), portant intérêt au taux de 13,95 % (10,95 % en 2021). Un solde de 1 436 \$ est inclus dans la rubrique Fournisseurs et frais courus au 30 septembre 2022.

7. DETTE À LONG TERME

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Prêt au montant en capital de 60 000 \$, dans le cadre du programme CUEC, sans intérêt, remboursable le 31 décembre 2023. La direction reconnaît avoir l'intention de poursuivre les activités, et de rembourser le prêt en entier le 31 décembre 2023. L'organisme a bénéficié d'une remise de capital de 20 000 \$ qui a été comptabilisée en revenus à l'état des résultats en 2021.	<u>40 000</u> \$	<u>40 000</u> \$

La juste valeur du prêt CUEC, actualisé au taux du marché de 10,95%, se détaille comme suit:

La portion de 36 037 \$ représente la valeur actuelle du prêt CUEC au 30 septembre 2022.

La portion de 3 963 \$ représente l'économie d'intérêt qui sera amortie selon la méthode linéaire.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE VOILE ADAPTÉE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 SEPTEMBRE 2022

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	Solde au 30 septembre 2021	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde au 30 septembre 2022
Apports pour l'acquisition des bateaux	15 341 \$	-	2 398 \$	12 943 \$

9. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Les variations survenues dans l'affectation d'origine interne au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

	Solde au 30 septembre 2021	Utilisation de l'exercice	Affectation de l'exercice	Solde au 30 septembre 2022
Développement des communications	12 000 \$	12 000 \$	-	-
Achat de bateaux et d'équipements	54 500	30 300	-	24 200
Soutien des programmes de voile	12 000	6 721	-	5 279
Embauche d'un(e) employé(e) dédié(e) au développement	40 000	21 000	-	19 000
Distribution des fonds à l'Estrie (activités en lien avec la voile adaptée)	-	-	14 295	14 295
	118 500 \$	70 021 \$	14 295 \$	62 774 \$

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Le salaire de l'employée dédiée au développement est supportée par une subvention gouvernementale dont le montant pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022 est de 12 638 \$.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE VOILE ADAPTÉE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 SEPTEMBRE 2022

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.